

Avis adopté

Séance plénière du 22 avril 2025

Permettre à tous de bénéficier d'une *alimentation de qualité en quantité suffisante*

Déclaration du groupe des Associations

Au début de notre mandature, l'INSEE dénombrait 9 millions de personnes en situation de pauvreté, Aujourd'hui, il en reconnaît 11,2 millions et le baromètre régulier du CNLE montre une réalité qui s'aggrave de vague en vague.

Pourtant, par son inscription à l'alinéa 11 du Préambule de la Constitution de 1946, notre bloc de constitutionnalité impose à l'État de garantir à chacune et chacun le droit à des moyens convenables d'existence. Parmi eux : boire, dormir, manger, mais surtout être reconnu comme citoyen acteur de sa vie. Ces besoins fondamentaux sont le socle de la dignité humaine.

Cet avis montre que la réalité est bien différente. Notre système alimentaire creuse les inégalités avec un impact aussi désastreux sur la santé que sur l'environnement et les politiques publiques actuelles sont insuffisantes pour inverser cette tendance d'une société qui s'appauvrit.

Privés du droit de choisir ce qu'ils consomment, ce sont les plus pauvres qui mangent le moins et les moins bons produits, contraints de consommer des denrées alimentaires de premier prix, souvent les plus transformées et dépourvues des nutriments essentiels, ce qui a des conséquences graves sur leur santé.

La thématique de cet avis est alors essentielle : comment garantir le droit à une alimentation de qualité, choisie, en quantité suffisante et préservant la santé pour tous et toutes ?

Pour notre groupe, le soutien aux distributions alimentaires n'est pas une solution satisfaisante et en particulier, les aides fiscales accordées de façon inadaptée. Les distributions alimentaires doivent se limiter aux situations d'urgence et non constituer une solution structurelle. Le développement d'initiatives alternatives doit être privilégié comme les épiceries sociales et solidaires ouvertes à tous et toutes qui sont plus respectueuses de la dignité de chacun. L'association Cagettes et Fourchettes, mentionnée par un avis du Conseil « *Pour une alimentation durable ancrée dans les territoires* » de 2020, constitue par exemple une de ces initiatives à développer, proposant de relier les producteurs et les maraîchers à la restauration collective.

Surtout et afin de garantir l'effectivité et l'accès au droit à l'alimentation, il est nécessaire de mettre en place une véritable politique globale de lutte contre les exclusions et l'éradication de la grande pauvreté co-construite avec les personnes concernées à partir de leurs savoirs et leurs besoins. La réalisation de cet objectif passe à la fois par la lutte contre l'ineffectivité des droits sociaux, l'accès pour tous et toutes à un revenu digne et la mise en œuvre d'une gouvernance réunissant tous les acteurs du système alimentaire.

Enfin, la garantie d'un droit à l'alimentation passe aussi par la refonte de nos systèmes agricoles. Comment déverrouiller le système agro-alimentaire actuel et donner accès à une alimentation saine, choisie et produite dans le respect des écosystèmes ? Le passage vers des modes de production respectueux de la nature, des sols et de la santé est nécessaire et implique une réduction drastique des produits phytopharmaceutiques dont l'autorisation doit respecter le principe de précaution et faire l'objet d'un débat démocratique, non pas substances par substances, mais par classe de produit et classe de dangers. La transition vers une agriculture régénératrice et de conservation des sols est un impératif qui au-delà de la préservation de l'environnement est fondamental pour préserver notre santé, comme l'avait rappelé l'avis « *Pour une politique publique nationale de santé environnement au cœur des territoires* ».

Par ailleurs, il est regrettable que l'avis ne présente pas de réflexion sincère et profonde autour de l'agriculture et du rapport entre la grande distribution et les agriculteurs. Le déséquilibre en défaveur des agriculteurs dans leur relation avec les grands distributeurs constitue un frein majeur à la démocratisation d'une alimentation de qualité et en quantité suffisante pour toutes et tous.

Notre groupe appelle à reconnaître le droit à l'alimentation comme un droit fondamental, guidant une transition vers un système plus juste et durable.

Le groupe des Associations remercie les rapporteurs pour leur travail et a partagé ses voix.